

ALBUM UNIVERSEL

BUREAU DE RÉDACTION

Édifice de "La Presse," 55 rue Saint-Jacques.

Boîte du Bureau de Poste pour la correspondance, 758.
Tiroir du Bureau de Poste pour les journaux, 2191.

Quatre mois, \$1.00.	-	-	-	Payable d'avance
Un an, \$3.00.	-	-	-	Six mois, \$1.50.



Avez-vous jamais vu un journaliste se préparant à pondre un article ?

Après s'être mis en tenue de bataille, c'est-à-dire après avoir enlevé son paletot, — car il est reconnu qu'il est impossible d'écrire quelque chose qui ait du bon sens, à moins d'être en bras de chemise, — il dispose son papier à la bonne place, s'assure de l'élasticité de sa plume, allonge les jambes, s'appuie la tête au dossier de son fauteuil et... regarde en l'air.

C'est généralement du plafond qu'arrivent les idées.

Que si, toutefois, rien ne vient, il change de position et regarde autour de lui, puis examine les menus objets qui traînent sur sa table. La moindre chose peut servir de matière à une chronique.

C'est exactement ce que je viens de faire, et, rien n'étant tombé du plafond, je vois près de mon papier deux timbres-poste, l'un à l'effigie de la reine Victoria, l'autre portant les traits du nouveau roi d'Angleterre.

Tous deux ont servi, les timbres et... les souverains.

Ces timbres de deux centins se ressemblent beaucoup, abstraction faite des effigies, — mêmes dimensions, même couleur, même apparence.

Cependant, en les examinant avec attention, je remarque des différences qui doivent nous intéresser, nous, Canadiens.

Prenez un timbre de la reine Victoria. La gravure en est excellente, le style est très sobre, et le tout est bien conçu. La reine est couronnée, et les deux coins supérieurs du timbre sont occupés par la feuille nationale, la feuille d'érable, comme il convient à un honnête timbre-poste canadien. Les coins inférieurs portent un chiffre indiquant la valeur du timbre.

Maintenant, passons au nouveau timbre. Je le trouve absurde. Le roi porte un manteau d'hermine, fourrure très chaude, et il a la tête nue, lui, chauve ou peu s'en faut. Mais il va s'enrhumer, ce cher monarque ! Pourquoi ne pas lui avoir mis une couronne sur le crâne, comme on le faisait pour sa maman ?

Pourquoi ? Parce qu'alors il y aurait eu trois couronnes sur le timbre, trois. Car nos deux belles feuilles d'érable ont été supprimées, enlevées, démenagées, pour faire place à deux couronnes royales.

Vous direz ce que vous voudrez, mais je trouve que cela n'est pas gentil, et que c'est même très peu délicat pour nous.

Deux couronnes dans les coins, alors qu'une seule posée à la bonne place aurait si bien fait l'affaire du roi, qui étouffe dans son manteau de poils et qui est exposé à attraper le corysa le mieux réussi du monde !

Toutefois, en regardant de plus près, tout près du chiffre 2, je vois quelque chose que l'on me dit être des feuilles d'érable ; on ajoute même qu'il y en aurait alors quatre, deux de chaque côté, mais j'avoue en toute candeur que, même avec le secours d'une loupe, je ne vois rien qui ait l'apparence de la feuille de notre arbre national. Il y a bien quatre taches blanches informes, mais elles ressemblent à des feuilles d'érable, comme des truites à des homards.

On peut prendre ça pour tout ce qu'on veut, sauf pour des feuilles.

Ce timbre me déplaît.

◆◆ J'ai deux sous dans ma poche, je les examine. L'un est anglais, l'autre canadien, et ces

sous, britanniques tous deux, portent des inscriptions bien différentes pour l'observateur.

L'Anglais s'exprime ainsi : "Victoria, Dei Gratia, Britt, regina, F. D.", ce qui signifie "Victoria, par la grâce de Dieu, Reine d'Angleterre, défenseur de la foi."

Le Canadien dit tout simplement : "Victoria, par la grâce de Dieu, Reine."

Pourquoi cette différence ? Comment peut-il se faire que le souverain anglais soit défenseur de la foi, en Angleterre, et non pas au Canada ?

Pour parler franc, entre nous, le roi ou la reine n'est pas plus défenseur de la foi en Angleterre qu'au Canada, là-bas qu'ici, en deçà qu'au delà des mers.

Ce titre de Défenseur de la foi a été donné à Henri VIII, en récompense d'un ouvrage qu'il avait écrit, ou plutôt, fait écrire pour réfuter les erreurs de Luther et d'Erasmus, ouvrage tout empreint d'une foi profonde. Le roi était alors très bon catholique, quand

Une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.

La poule se nommait Anne de Boulen. Le roi ayant conçu une vive passion pour elle, voulut l'épouser, mais, il y avait un mais. Il était marié, et, pour se débarrasser de sa conjointe légitime, il fallait un prétexte. Le bon époux crut l'avoir trouvé dans un vague degré de parenté, qu'il découvrit et invoqua près du Saint-Siège, pour faire annuler son mariage. Rome ne se prêta pas à cette petite combinaison, assez canaille, du reste, et Henri VIII rompit brusquement avec le Pape, pour l'amour de la dite poule.

Vous savez le reste, mais, malgré son apostasie, il n'en continua pas moins à se parer du titre de Défenseur de la foi, et ses successeurs l'imitèrent. Ce que nous voyons aujourd'hui sur les monnaies d'Angleterre n'est donc que la continuation de la fumisterie d'Henri VIII.

Du reste, il faut toujours nous défier de ces inscriptions et des titres que prennent certains rois, et nous souvenir que, jusque dans le siècle dernier, les rois d'Angleterre s'arrogeaient le titre de rois de France, alors que, depuis près de trois cents ans les Anglais ne possédaient plus un pouce de terre française.

Ils oubliaient, ces braves gens, le dernier coup de balai que le duc de Guise leur avait donné en 1558, à Calais, dernier coup du grand balayage commencé par l'immortelle vierge de Domrémy, la plus grande des filles de France et du monde, Jeanne d'Arc !

De nos jours, les Anglais sont les premiers à rire eux-mêmes des excentricités de ces inscriptions.

Le Barbe-Bleue couronné d'Angleterre n'était pas le seul à porter, comme vous le savez, un titre accordé par la Cour de Rome.

Le roi de France était le "Roi très chrétien".

Le roi d'Espagne : "Roi catholique".

Le roi de Portugal : "Roi très fidèle".

Le roi de Hongrie : "Roi apostolique".

◆◆ Sur les nouvelles pièces de monnaie, le roi prend le titre de "Rex imperator", Roi empereur, alors que jamais la reine Victoria ne l'a fait, sauf pour la monnaie des Indes.

Je vois aussi que le mot "Canada" n'existe plus sur le côté face des pièces, et qu'il a été relégué au côté pile, après la désignation de la valeur de la monnaie.

La reine Victoria était plus gracieuse. Le "Canada" se trouvait au poste d'honneur sur les pièces qui portent son effigie.

C'est peu de chose, direz-vous, et cela ne diminue pas d'un millième la valeur de la pièce ; c'est vrai ; mais, au risque de passer pour un grincheux, je proteste et protesterai toujours jusqu'à extinction de chaleur naturelle.

Je suis très ami du progrès, mais je n'en vois pas du tout dans ces innovations, qui ne sont que des changements que rien ne motive.

◆◆ S'il faut en croire les dépêches, les Anglais font des frais extraordinaires pour la réception de M. Loubet, président de la République française, qui rend au roi Edouard la visite que celui-ci lui a faite dernièrement, frais bien plus grands que ceux faits pour recevoir l'empereur d'Allemagne ou n'importe quel roi d'Europe.

Quand on voit les empereurs, les impératrices, les rois et les reines venir tour à tour en France offrir au président l'assurance de leur amitié, on se demande parfois si l'on ne rêve pas.

Si l'on avait dit, il y a trente ans, à M. Loubet, fils de petit cultivateur, qu'il serait un jour l'hôte des monarques les plus puissants de l'Europe, et que lui-même deviendrait l'égal sinon le supérieur de toutes ces têtes couronnées, il aurait bien ri à la prédiction d'une chose tellement invraisemblable.

Et, cependant, c'est parfaitement vrai.

Si l'on avait dit également, il y a trente ans, à ces empereurs et ces rois qu'ils iraient présenter leurs hommages à un simple avocat, ne comptant pour ancêtres aucun roi ou prince, mais seulement de toutes ces têtes couronnées, ils auraient levé les épaules de pitié.

Et pourtant, c'est tout à fait exact.

Il y a trente ans, on considérait la République française comme un accident, un gouvernement d'occasion, de pis-aller, qui ne durerait pas et qu'un souffle suffirait à renverser ; et depuis trente ans, que de rois sont tombés de leur trône, pendant que la République française s'affermisait de jour en jour pour en arriver à la solidité qu'elle a aujourd'hui.

Je ne parle pas des administrations, des ministères, que l'on peut juger comme on le veut et comme ils le méritent, mais je constate seulement la stabilité de la nouvelle forme de gouvernement.

◆◆ Quant à moi, j'ai toujours eu confiance dans l'avenir, comme je l'avais quand j'ai eu l'honneur d'être président de la première fête du 14 juillet, à Montréal, en 1880.

L'honneur était assez périlleux, et nous eûmes à lutter contre bien des préjugés, des préventions absurdes, mais qui n'en constituaient pas moins de grands obstacles à vaincre.

A force d'énergie, de patience et de bon accord, nous en sommes venus à bout, grâce aussi et surtout aux braves Canadiens intelligents qui se sont joints à nous pour assurer le succès.

Depuis, vous savez quel enthousiasme cette fête du 14 juillet soulève dans tout Montréal, et quel bien on a déjà fait avec les bénéfices récoltés, bénéfices qui vont toujours en augmentant et qui sont employés à la charité.

Il y a vingt-trois ans, on nous prédisait un fiasco complet, et, dans deux ans, en 1905, on va pouvoir célébrer les noces d'argent de la fête nationale française !

Que d'heureux changements !

◆◆ Après la note gaie vient un air triste, les larmes remplacent le rire. C'est la vie !

Une pauvre mère de famille est venue, dernièrement, se plaindre de son mari, un fainéant qui n'a pas le courage de travailler et refuse de pourvoir à ses besoins. Le cas n'est, malheureusement, pas rare, et je n'en parlerais pas si, dans sa déposition, la plaignante n'avait révélé ce fait que certains manufacturiers font travailler les femmes à si bas prix que l'on se demande si la chose est possible.

C'est une triste vérité, cependant, et la malheureuse dont il s'agit, ne gagnait que "quarante cents" par douzaine de chemises !

"Quarante cents ! s'écria l'honorable juge Desnoyers, indigné, quarante cents ! mais on dirait que ces misérables individus trafiquent sur les consciences et sur l'énergie morale !

"Mais il est honteux de voir que notre ville a de ces établissements, dont les agissements ont fait frémir la population américaine au point que la législature, après une enquête sévère, a adopté des mesures pour punir les bandits qui exploitent ainsi la misère !

"Les journaux, ajoute le savant juge, devraient bien attirer l'attention du gouvernement sur ce sujet important."

C'est parfaitement dit, mais le gouvernement est bien loin, les sénateurs sont perchés trop haut pour voir les miséreux, les députés sont si absorbés dans la préparation de leurs discours, et les fabricants de chemises sont peut-être bien puissants...

Il doit cependant exister un moyen de remédier à un pareil état de choses.

Comme le vice est surtout local, c'est-à-dire confiné à Montréal, est-ce que les sociétés ouvrières, les échevins et les citoyens en général, ne de-